

FICHE PRATIQUE

Électricité et salle de bain

L'eau et l'électricité ne font pas bon ménage : la norme découpe la pièce en volumes de sécurité.



Des zones de sécurité

- La norme découpe la salle de bain en **zones** autour de la baignoire et de la douche
- Plus on est près de l'eau, plus le matériel autorisé est **limité**
- Les prises de courant classiques sont **interdites** près de la baignoire et de la douche
- Luminaires, sèche-serviettes, miroir éclairé : leur place se décide selon ces zones



Les protections

- Tous les circuits de la salle de bain protégés par un **différentiel 30 mA**
- Les canalisations et masses métalliques **reliées à la terre** (liaison équipotentielle)
- Des appareils **adaptés à l'humidité** et à leur emplacement



Les bons gestes

- Jamais d'appareil branché **près de la baignoire** : sèche-cheveux, radiateur d'appoint, téléphone en charge
- Mains sèches pour toucher un appareil ou un interrupteur
- Pas de rallonge ni de multiprise dans la salle de bain
- Débranchez le sèche-cheveux après usage



Ce que nous vérifions lors de notre passage

- Les zones de votre salle de bain avant tout projet
- La liaison à la terre des parties métalliques
- La protection différentielle 30 mA
- Les luminaires et appareils déjà en place

Demandez une visite sur japel-elec.com ou au **03 44 78 41 32**.



Un appareil tombe dans l'eau

- **Ne le touchez pas** et ne mettez pas la main dans l'eau : coupez d'abord le courant au tableau.
- **Vous rénovez votre salle de bain ?** Les volumes se décident avant de placer spots, miroir, sèche-serviettes et prises : parlons-en au moment du projet.